



COMMUNE DE LA CHAUX

RAPPORT

DE GESTION 2013



Municipalité de La Chaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, à savoir :

- Art. 86 du Règlement du Conseil Général de la commune de La Chaux,
- Loi du 28 février 1956 sur les communes,

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion de l'année 2013.

Activité de la Municipalité

L'année 2013 aura été le retour d'une femme dans l'exécutif après plusieurs années de manque d'approche féminine, par l'arrivée de Mme Claire de Pourtalès. Très engagée et soucieuse de ne pas perdre une minute, elle a pris en main ses dicastères avec une grande énergie, bénéficiant de l'appui de chaque membre en place.

Mais cette belle stabilité aura été bousculée par le départ annoncé de M. Jean-Marc Meylan, ne pouvant plus assumer à la fois ses fonctions officielles et son poste professionnel. Sa démission prévue pour le 31 décembre 2013, aura provoqué une élection complémentaire le 24 novembre, se soldant par l'élection forcée de M. Edgard Blaser, annonçant de facto sa démission directe ne désirant assumer ce poste. De fait, la Municipalité fonctionnera à 4 à partir de janvier 2014 et une nouvelle élection aura lieu dans le courant du printemps 2014.

La gestion des dossiers courants et des dossiers de fonds a évolué positivement dans certains domaines et stagné dans d'autres. Mais les conditions de travail et de collaboration interne ont toujours été très franches entre les membres de l'exécutif, permettant ainsi une qualité des conditions de collaboration exceptionnelle.

48 lundis soir ont été occupés à la gestion des affaires courantes et ce, pour une durée moyenne de séance de l'ordre de 2h15 à 2h30 sans grand changement depuis plusieurs années. A relever cependant que l'occupation moyenne est en légère augmentation, passant en moyenne à 14h par semaine par municipal (35% d'un ETP), et à 22h pour la syndiculture (environ 50% ETP). Le nombre de pièces officielles traitées, 442 au total, est en augmentation.

Mais notons que le nouveau départ d'un municipal et le manque récurrent de candidats ont poussé la Municipalité à se lancer dans un projet de fusion de communes, avec nos voisins Dizy et Cossonay. Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil Général dès que possible.

Administration

Le poste administratif est toujours fortement soumis aux pressions extérieures et le taux d'occupation varie régulièrement au gré des besoins. Le secrétariat est particulièrement bien occupé et répond parfaitement aux besoins de la Municipalité et permet ainsi à chaque élu de s'appuyer sur une base solide allégeant dans la mesure du possible, l'occupation des responsables de dicastères.

Bien sollicitée également, après des travaux d'envergures, la bourse communale est tenue de main de maître et avec une réactivité particulière. Nous noterons que Mme Odermatt sera désormais au bénéfice d'un contrat de travail au 1^{er} janvier 2014, lui donnant ainsi les garanties sociales dues à son poste.

Nous félicitons nos deux collaboratrices, Mmes Boffa et Odermatt, toujours très disponibles dans leurs fonctions, assurant ainsi la bonne marche du bureau communal.

Notre site internet est régulièrement mis à jour et les informations diverses entre culture, animations de toutes sortes et également officielles sont appréciées de nos visiteurs. Par devoir d'information, les préavis Municipaux, procès-verbaux du Conseil Général, sont régulièrement ajoutés, tout comme le rapport annuel de gestion, complété par le rapport de la législature 2006-2011.

L'entrée en fonction de M. Laurent Metraux en tant qu'employé communal est un succès total et nous tenons à le féliciter pour la qualité de son travail, qui d'ores et déjà révèle ses effets positifs sur notre village. D'un naturel jovial et ouvert, il répond non seulement aux attentes de la Municipalité, mais il va même au-delà, prenant l'ensemble de sa tâche à cœur.

Finances

Après un exercice marqué par un lourd déficit, nos comptes bouclent sur un exercice dans les chiffres noirs. La première tranche des travaux de modération du trafic a été honorée comme attendu par la Commission des finances. Le plan de rigueur budgétaire établi par la Municipalité a déployé ses effets et permis d'abaisser le taux d'endettement. Dans l'ensemble, les habituelles charges cantonales, que représentent la péréquation, les droits de mutations et la facture sociale ont fait fluctuer à la fois le résultat de l'exercice comptable et influencés le cash-flow. Notre Municipal des finances, M. Dominique Guex, nous a tenus informé, tout au long de l'année, de l'évolution de ces postes et de la situation financière.

Affaires sociales

Dicastère relativement calme grâce à une situation économique stable, la facture cantonale liée à ces prestations importantes pour nous tous ne pèse cependant pas moins qu'à l'accoutumée sur nos comptes annuels.

Routes

L'entretien courant de nos routes a été effectués, sans toutefois appeler à commentaires. De petits travaux de modérations seront réalisés courant 2014 dans le village, conformément au plan de l'exécutif de saisir les opportunités liées à des projets privés.

Urbanisme

L'urbanisme a eu passablement de travail pour ajuster les documents qui devraient être soumis à l'enquête publique courant 2014. La mise à l'enquête du PPA Le Hameau a suscité quelques oppositions de la part des propriétaires concernés et leurs demandes seront prises en compte et feront l'objet d'une enquête complémentaire.

Début avril, le PGA et la police des constructions mis à jour ont été adoptés par la Municipalité. S'il est évident que ces règlements seront encore ajustés aux diverses demandes du SDT et des dernières négociations avec les propriétaires terriens, il n'en demeure pas moins que les grandes lignes ne seront plus modifiées.

Bâtiments

Divers dysfonctionnements à l'auberge nous posent problème, mais nous avons engagés toutes nos forces dans ce dossier. La Municipalité a pu effectuer la remise en conformité des équipements des appartements du collège, comme prévu dans le premier semestre de 2013.

Service du feu

Régionalisé depuis 2012, ce poste n'apporte aucun commentaire particulier.

Parcs et promenades

La place de jeux des Pâquis voit sa fréquentation augmenter régulièrement et aucun problème particulier ne nous a été signalé. Notons que nos espaces publics ne font pas l'objet de déprédations et que nous nous en réjouissons.

Nous relevons la sympathique initiative de trois de nos aînés qui ont redonné vie à la fontaine de « Bioley », en l'agrémentant d'un banc, de chaises et de fleurs, lieu convivial de rencontres embelli depuis par deux arbres.

STEP

Aucun commentaire sur ce poste n'est à relever.

Déchetterie

Mme de Pourtalès a pu suivre l'évolution de la taxe au sac dans le périmètre Valorsa. L'introduction de cette nouvelle façon de traiter les déchets aura fait beaucoup parler d'elle, quand bien même il n'aura pas fallu plus de deux semaines complètes pour que la population soit conforme à la loi. De fait, le taux de recyclage de La Chaux est toujours supérieur à la moyenne cantonale, ce qui est réjouissant. En revanche, le projet de transformation de la déchetterie est à l'arrêt et une étude devrait avoir lieu dans le courant de l'automne 2014, afin de terminer la démarche de mise en conformité.

Service des Eaux

Le groupement Vy-de-Mauraz, formé de huit communes, a vu finaliser la construction du réservoir intercommunal. Ce projet ambitieux, suivi de près par Pascal Rossy, va démarrer la

pose des canalisations d'adductions, afin de conserver le délai fixé à 2016 pour le bouclage complet du nouveau réseau.

Conclusions

Comme à son habitude, la Municipalité a œuvré à la bonne marche de votre village et se veut à l'écoute de sa population. Votre confiance passe par la transparence de notre gestion et nous sommes à votre disposition dans ce but.

Pour l'ensemble de vos élus, l'importance de conserver le caractère soudé de la population est essentiel et il est important de faire perdurer cette cohésion.

Les grands changements annoncés sont encore au stade embryonnaire et soulèveront de grands débats populaires.

Pour sa troisième année de la législature 2011-2016, la Municipalité vous transmet son rapport de gestion et invite les membres du Conseil Général de La Chaux à en prendre acte.

Le Syndic



La Secrétaire



La Chaux, le 11 mai 2014

